

Saint -Martin -d'Hères, le 19 janvier 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 26 janvier 2018
à 9h00**

Amphi 022 (rez-de-chaussée)

Bâtiment IM²AG

60 rue de la Chimie

Domaine Universitaire

Saint Martin d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

Information sur la désignation des chargés de mission

2. Approbation du compte-rendu des séances du conseil d'administration du 11 et 18 décembre 2017

3. Affaires institutionnelles

3.1. Désignation de vice-présidents fonctionnels

- Vice-président en charge de la présidence du conseil académique restreint
- Vice-président Formation Continue
- Vice-président Orientation/Insertion Professionnelle
- Vice-président Développement des Sciences Humaines et sociales

3.2. Délégation de pouvoir du conseil d'administration au président de l'UGA

3.3. Statuts de composante (IUT 1, DLST)

3.4. Désignation d'un administrateur de l'UGA pour siéger au sein du Conseil d'Orientation du GIP ADUDA

4. Affaires financières

4.1. Marché public de service de restauration pour l'Ecole de Physique des Houches

4.2. Marché public relatif aux monographies et périodiques, français et étrangers, et de ressources numériques françaises et étrangères - Lots 1,2,3,4 et 5

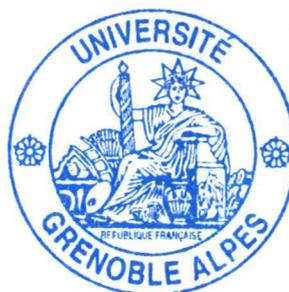
5. Ressources humaines

Montant de la rémunération, temps de travail et droits à congés des apprentis UGA

6. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Patrick LEVY

PROCURATION

Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil d'Administration du **26 janvier 2018**.

Fait à Saint- Martin-d'Hères, le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CA (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.